



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatre avril à 20H00 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire, s'est réuni, en mairie, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Madame PIAULET Christine, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 20
Pouvoir : 3
Absents : 4

Date de la convocation : 28/03/2019

PRÉSENTS : PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, GAUTHIER Dominique, FRAUDEAU Jean-François, DEBIAIS Viviane, BEAUVAIS Magali, BERGONNIER Pascal, BIANCO Lydie, BRUNIER Maud, CHAINE Jean-Paul, CLAVÉ Louis, ERRAÏSS Malika, JARASSIER Corinne, LAGARNAUDIE Jacqueline, LAROCHE Fabienne, LECOQ Christian, MILLIASSEAU Maurice, PHELIPPEAU Gilles, RENAUD Didier, ROYER Freddy.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

BEUROIS Thierry représenté par JF FRAUDEAU
INGRASSIA Christine représentée par D RENAUD
SULLI Bruno représenté par C PIAULET

ABSENTS : BOURMAUD Melinda, BRUÈRE Charlotte, CHABOT Marie-Line, LEVRAULT Charly.

Secrétaire de séance : Pascal BERGONNIER

DELIBÉRATION N° 80

RAPPORTEUR : Dominique GAUTHIER

OBJET : **DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET DES TERRITOIRES POUR L'INVESTISSEMENT DANS LA VIENNE (ACTIV) Volet 3 – DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX DE VOIRIE RUE JULES FERRY**

Le conseil municipal est informé que le conseil départemental s'est engagé dans une politique de développement territorial dénommé **ACTIV** : Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne.

Une dotation de 59 400 € a été attribuée à la commune de Naintré pour l'année 2019. Pour mémoire, la dotation était identique pour l'année 2018.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de solliciter une subvention pour des travaux de voirie rue Jules Ferry.

La portion de l'avenue Jules Ferry, située entre la rue de la Piraudière et la rue Jean Zay est un ancien chemin ayant reçu un enduit superficiel de type bicouche ou tricouche sans réelle création de structure de chaussée.

Aussi, en raison du trafic routier en augmentation, la chaussée s'est fortement dégradée ces dernières années. Des phénomènes d'orniérage des rives, la détérioration des accotements et des arrachements ponctuels des enduits superficiels sont constatés. En outre, des nids de poule sont régulièrement bouchés par les agents des ateliers municipaux.

Compte tenu de l'état de la chaussée et du trafic important qu'elle accueille, il est nécessaire de procéder à des réparations temporaires de cette voie structurante de la commune dans l'attente de son recalibrage et sa réfection définitive qui est prévue en toute fin de l'aménagement de la ZAC de la Marmoure.

Le montant estimatif de ces travaux est de **40 423.00 € HT**.

Le plan de financement est le suivant :

-Subvention ACTIV sollicitée:	25.000,00 €
-Fonds propres :	15.423,00 €
Total	40.423,00 €

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les travaux ainsi que le plan de financement tels que présentés et de solliciter la subvention ACTIV.

VU la nécessité d'effectuer des travaux de voirie rue Jules Ferry ,

VU le coût estimatif des travaux,

Considérant que le Département peut subventionner ce type de travaux dans le cadre de la dotation ACTIV,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve les travaux de voirie rue Jules Ferry d'un montant estimatif de 40 423,00 € HT ;
- approuve le plan de financement ci-dessus permettant à Mme la Maire de déposer la demande de subvention ;
- décide pour cette réalisation de solliciter une subvention du Département dans le cadre de la dotation ACTIV;
- charge Mme la maire des démarches nécessaires à cet effet et lui donne tout pouvoir pour signer les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le : **09 AVR. 2019**
Christine Piaulet, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le
09 AVR. 2019

